



Bureau Directeur du 16 juin 2006

Présents : Jacques Bettenfeld, Monique Ansquer, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format,
Jacques Taillefer, Claude Perruchet, Alain Koubi

Excusés : Francis Arnault

Assistent : Joël Delplanque, Jean Férignac, Francis Serex, , Philippe Bana, Olivier Mangin

sous la présidence de André Amiel.

La séance est ouverte à 17h15, au siège de la FFHB.

1 – Les procès verbaux des réunions du Bureau Directeur des 13 mai et 7 juin sont adoptés.

2 – Secteur élite masculin et féminin et relations avec la LNH

2.1 – Le Bureau Directeur valide les règlements particuliers des Divisions 1 féminine et 2 masculine, adoptés lors de leur assemblée générale respective les 21 mai et 3 juin 2006.

2.2 – Le Bureau Directeur évoque :

- la situation des clubs relégués de D1 masculine et de D1 féminine disposant d'un centre de formation agréé, et celle des clubs accédant en D1 féminine ne disposant ni de centre de formation ni d'équipe réserve en championnat de France ;
- les relations FFHB/LNH (intégration de la D1 féminine, aide fédérale)

3 – Gestion – Comptabilité – Finances

3.1 – Le Bureau Directeur valide les cahiers des charges financiers des phases finales des championnats de France (N2 et N3 masculines, N1, N2 et N3 féminines, moins de 18 ans masculins et féminines), des finalités des coupes de France masculine et féminine, de la coupe de la Ligue féminine et des rencontres internationales masculines et féminines (matches, tournois, qualifications européennes et mondiales juniors et jeunes).

3.2 – Après avoir pris connaissance du dossier présenté par Alain Koubi, le Bureau Directeur décide de consentir une avance de trésorerie sur le Fonds d'Investissement Fédéral au Comité des Bouches du Rhône pour l'acquisition d'un local (80 k€ sur cinquans).

3.3 – Suite à la décision de l'assemblée générale d'attribuer le nouveau contrat collectif d'assurance de la FFHB à la société La Mutuelle du Mans Assurances, le Bureau Directeur approuve la rédaction définitive de ce contrat présentée par Jacques Bettenfeld et Claude Perruchet.

3.4 – En l'absence du texte de loi (annoncé mais non encore adopté) relatif à la situation fiscale et sociale des arbitres, le Bureau Directeur décide que l'intégralité des sommes versées aux arbitres des compétitions nationales (indemnités et frais kilométriques) sera versée par les clubs. Il n'y aura donc plus d'appel de fonds par la Fédération, qui ne gèrera que la péréquation.

3.5 – La situation comptable au 31 mai 2006 est donnée en annexe 1

4 – Ressources humaines

4.1 – Monique Ansquer rend compte de la première réunion de la section CoSMoS Handball du 16 juin (état des lieux, actions à engager).

4.2 – Le Bureau Directeur désigne les membres de la section CoSMoS Handball : Monique Ansquer, Présidente, représentant le Président de la FFHB, Jacques Bettenfeld et Joël Delplanque, représentants de la FFHB, Jean-Paul Renaud et Jean-Marc Morvan, représentants des Ligues et des Comités, Marie-Odile Mailly et Francis Serex, représentants des clubs, Pierre Lentier et Etienne Capon, représentants de la LNH, Jean Diméo, représentant du CoSMoS.

Deux membres restent à désigner.

4.3 – Le Bureau Directeur évoque les conditions d'attribution de la prime attribuée au mois de juin au personnel fédéral dont le travail aura donné satisfaction.

5 – Assises

Jean Férygnac rend compte de l'avancement de l'organisation concernant la cérémonie d'ouverture, la mise en place des conférences et des ateliers.

Un dossier d'information a été diffusé par la Ligue d'Aquitaine à l'ensemble des Ligues précisant en particulier l'organisation logistique (hébergement, restauration, transports locaux, ...).

6 – Organisation du Mondial 2007

6.1 - Les faits marquants récents concernent :

- l'acquisition par Canal Plus/Sport Plus, auprès de Sportfive, des droits de retransmission TV pour la France ;

- l'obtention auprès de l'IHF d'une participation au marketing de premier rang ;

- l'installation du siège de l'organisation dans des locaux particuliers à Gentilly, près de la FFHB ;

- le lancement des recrutements des cinquante emplois aidés attribués par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ;

- la mise en place d'actions de développement autour du Mondial en relation avec l'Éducation Nationale.

6.2 – Le Bureau Directeur décide que l'organisation du Tournoi de Paris – Ile de France masculin 2007 sera confiée à la Direction Opérationnelle du Mondial féminin 2007, la maîtrise de cette organisation restant fédérale.

7 – Communication – Marketing

Suite à la décision du Bureau Directeur du 7 juin (voir procès verbal, point 1.5) relative à la consultation d'agences de communication et marketing, les sociétés Sportfive et Carat Sport ont fourni ce jour leurs propositions contractuelles devant servir de base à la poursuite de la négociation. Les trois autres sociétés ont été informées de la décision fédérale.

8 – Instances statutaires et fonctionnement institutionnel

8.1 – Suite aux errements constatés sur le forum de discussion du site Internet fédéral, Jacques Bettenfeld rappelle la réglementation et la jurisprudence dans ce domaine. En particulier, selon une décision du Conseil constitutionnel relative à la loi pour la confiance dans l'économie numérique de juin 2004 la responsabilité d'un hébergeur ne saurait être engagée « *s'il n'a pas retiré une information dénoncée comme illicite par un tiers si celle-ci ne présente pas manifestement un tel caractère ou si son retrait n'a pas été ordonné par un juge* ». Seraient considérés comme manifestement illicites des contenus d'une gravité avérée et dont le caractère illicite ne semble pas discutable. Il s'agit par exemple des contenus à caractère pédopornographique, des écrits qui font l'apologie des crimes de guerre ou qui provoquent directement aux actes de terrorisme. En revanche, les cas de diffamation classique ne semblent pas pouvoir relever du « manifestement illicite ».

Le Bureau Directeur décide donc de ne pas mettre en place de dispositions particulières quant à la gestion du forum de discussion du site Internet fédéral et de traiter au cas par cas le retrait des contenus manifestement illicites.

8.2 – Contribution Mutualisée des Clubs au Développement

Lors des visites du Président dans les Ligues et des assemblées générales de Ligue, des inquiétudes ont été exprimées quant à l'application des dispositions de la CMCD aux niveaux régional et départemental, en particulier dans le domaine de l'arbitrage.

Après les compléments apportés sur la mise en œuvre du dispositif lors des réunions du Comité Directeur du 15 avril (voir procès verbal, point 2) et du 12 mai (voir procès verbal, point 6), et après avoir rappelé que pour les clubs évoluant dans les championnats nationaux, les dispositions correspondantes sont définies aux nouveaux articles 8 et 155 des règlements généraux, le Bureau Directeur précise que pour les clubs évoluant dans les championnats régionaux et départementaux, deux cas sont à distinguer :

- ceux dont les Ligues et Comités ont décliné à leur niveau le dispositif de la contribution mutualisée des clubs au développement : ce sont alors les nouvelles dispositions adoptées au niveau régional et départemental qui s'appliquent ;
- ceux dont les Ligues et Comités n'ont pas décliné à leur niveau le dispositif de la contribution mutualisée des clubs au développement : ce sont les anciennes dispositions qui restent applicables.

8.3 – Le Bureau Directeur valide le calendrier prévisionnel des réunions institutionnelles pour la saison 2006 – 2007 (annexe 2).

8.4 – Selon des avis recueillis par Francis Arnault auprès de Présidents de Ligue, il apparaît que le groupe de coordination est une innovation positive, mais qu'il n'a encore jamais été utilisé correctement. Le Bureau Directeur propose donc qu'un thème transversal, piloté par Francis Arnault et Georges Format, soit le support d'une réflexion commune Présidents de Ligue – Présidents de Comité pour redéfinir les missions de ce groupe.

Dans ces conditions, la réunion du groupe de coordination prévue les 7 et 8 juillet est annulée.

8.5 – Annuaire 2006 - 2007

Conformément à la décision du Bureau Directeur du 17 mars (voir procès verbal, point 3.2), la première mouture du fascicule « Textes réglementaires » a été diffusée à une dizaine de « relecteurs ». Après les corrections, les textes seront installés sur le site Internet fédéral, en remplacement de ceux de la saison précédente, pour le 30 juin 2006.

9 – Relations avec les commissions – Thèmes transversaux

Le Bureau Directeur valide les propositions de Georges Format relatives aux thèmes transversaux pour la saison 2006 – 2007 (annexe 3).

10 – Équipes nationales

Le Bureau Directeur prend connaissance des comptes rendus établis par Jean-Paul Demetz (Coupe latine du 9 au 15 avril à Mandelieu–Mougins Sartoux–Mouhans et qualification au championnat d'Europe Jeunes masculins du 28 mai au 5 juin à Villeurbanne).

11 – Projet informatique

Claude Perruchet et Olivier Mangin font un compte rendu de l'avancement du projet.

11.1 - Le troisième module de formation des référents « Ligue » s'est déroulé les 12 et 13 juin. A l'issue de cette formation, qui s'est étalée sur deux mois (six jours de formation à Paris, utilisation en Ligue, retours par conférences téléphoniques...), ces référents doivent être en mesure d'assurer en interne dans leur Ligue la formation des Comités et des clubs. Au vu des temps de connexion dans chaque Ligue, Ligue et Comités confondus, il apparaît toutefois que les rythmes « d'appropriation » sont très variables, certains Comités ne s'étant d'ailleurs toujours pas connectés directement à l'application.

11.2 – L'équipe projet prépare la « mise en production » de Gest'Hand qui doit intervenir le 3 juillet, date contractuelle qui sera finalement respectée. La version qui sera alors mise à la disposition des utilisateurs prendra en compte les évolutions qui ont été déclarées indispensables suites aux remarques formulées lors des sessions de formation. D'autres évolutions, jugées moins prioritaires, seront prises en compte dans des versions qui seront livrées d'abord en septembre 2006, puis dans le courant de la saison 2006 – 2007.

12 – Assemblée Générale 2007

Deux candidatures pour l'organisation de l'assemblée générale 2007 avaient été annoncées : celles de la Ligue du Centre, et plus particulièrement le Comité du Loir et Cher dans le cadre d'une organisation par des jeunes dirigeants, et celle de la Ligue d'Auvergne. La première de ces candidatures n'ayant pas été confirmée, le Bureau Directeur, conformément à l'article 1 du règlement intérieur, décide de confier l'organisation de l'assemblée générale 2007 de la FFHB à la Ligue d'Auvergne, et plus particulièrement au Comité de Haute Loire.

La séance est levée à 22h.

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB

Annexe 1

		Budget prévisionnel 2006	Réalisé 31/05/2006	au au 31/05/2006	Ecart	% réalisation
603	VARIATION DES STOCKS		-3 280,73		-3 280,73	
604	ACHATS D'ETUDES & PREST DE SERVICES	589 178,00	339 351,05		-249 826,95	57,60%
605	ACHATS DE MATERIEL EQUIPEMENTS TRAV	543 727,00	229 120,94		-314 606,06	42,14%
606	ACHATS NON STOCKES DE MAT & FOURNIT	93 512,00	33 268,91		-60 243,09	35,58%
607	ACHATS DE MARCHANDISES	314 080,00	175 694,15		-138 385,85	55,94%
60	ACHATS	1 540 497,00	774 154,32		-766 342,68	50,25%
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	97 050,00	42 714,99		-54 335,01	44,01%
613	LOCATIONS	320 273,00	200 794,77		-119 478,23	62,69%
614	CHARGES LOCATIVES & COPROPRIETE	2 000,00	1 166,12		-833,88	58,31%
615	ENTRETIEN & REPARATIONS	84 616,00	28 382,46		-56 233,54	33,54%
616	PRIMES D'ASSURANCE	632 984,00	255 213,70		-377 770,30	40,32%
618	DIVERS	65 849,00	17 252,43		-48 596,57	26,20%
619	RABAIS REMISES RISTOURNES OBTENUS		-		0,00	
61	SERVICES EXTERIEURS	1 202 772,00	545 524,47		-657 247,53	45,36%
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	5 000,00	3 538,27		-1 461,73	70,77%
622	REMUNERATIONS D'INTERM. HONORAIRES	200 128,00	96 733,05		-103 394,95	48,34%
623	PUBLICITE PUBLICATIONS RELAT PUBLIQ	318 012,00	81 110,08		-236 901,92	25,51%
624	TRANSP DE BIENS & TRANSP COLL PERS	9 192,00	3 433,95		-5 758,05	37,36%
625	DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTIONS	2 905 894,00	1 351 154,50		-1 554 739,50	46,50%
626	FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS	279 899,00	102 985,53		-176 913,47	36,79%
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	7 171,00	1 888,07		-5 282,93	26,33%
628	DIVERS	8 320,00	3 194,02		-5 125,98	38,39%
629	RABAIS REMISES RIST OBTENUES AUTRES SERVICES		-			
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 733 616,00	1 644 037,47		-2 089 578,53	44,03%
631	ETAT IMPOTS TAXES & VERS ASSIMILES	129 798,00	54 436,83		-75 361,17	41,94%
632	CHARGES FISCALES S/CP PROVISIONNEES	1 500,00	-		-1 500,00	0,00%
633	ORG IMPOTS TAXE & VERS ASSIMILES	26 188,00	12 211,78		-13 976,22	46,63%
635	AUTRES IMPOTS TAXES & VERS ASSIMILE	59 693,00	13 535,00		-46 158,00	22,67%
63	IMPOTS, TAXES & VERS, ASSIMILES	217 179,00	80 183,61		-136 995,39	36,92%
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	2 144 209,00	866 267,44		-1 277 941,56	40,40%
645	CHARG SECURITE SOCIALE & DE PREVOY	522 613,00	235 909,42		-286 703,58	45,14%
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	3 200,00	3 688,89		488,89	115,28%
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL.	69 508,00	28 938,85		-40 569,15	41,63%
64	CHARGES DE PERSONNEL	2 739 530,00	1 134 804,60		-1 604 725,40	41,42%
651	REDEVANCES POUR DROITS	2 690,00	1 097,03		-1 592,97	40,78%
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES		-		0,00	
657	SUBVENTIONS VERSEES PAR L'ASSOCIATION	1 448 900,00	423 403,62		-1 025 496,38	29,22%
658	CHARGES DIVERSES DE GEST COURANTES	22 060,00	21 320,83		-739,17	96,65%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 473 650,00	445 821,48		-1 027 828,52	30,25%
661	CHARGES D'INTERETS	1 643,00	488,01		-1 154,99	29,70%
66	CHARGES FINANCIERES	1 643,00	488,01		-1 154,99	29,70%
671	CHARGES EXCEPT S/OPERATION GESTION	500,00	3 835,05		3 335,05	767,01%
672	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS		1 135,54		1 135,54	
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES				0,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00	4 970,59		4 470,59	994,12%
6811	DOTAT AMORT IMMO INCORP & CORPOREL	242 205,00	102 282,23		-139 922,77	42,23%
6815	DOTAT PROV RISQ & CHARG D'EXPLOITAT		-		0,00	
6817	DOTAT PROV DEPREC DES ACTIFS CIRCUL		-		0,00	
68	DOTAT AUX AMORT. & AUX PROV.	242 205,00	102 282,23		-139 922,77	42,23%
6	TOTAL 1 CHARGES D'EXPLOITATIONS	11 151 592,00	4 732 266,78		-6 419 325,22	42,44%
706	PRESTATIONS DE SERVICES	465 110,00	484 978,64		19 868,64	104,27%
707	VENTES DE MARCHANDISES	558 300,00	262 980,97		-295 319,03	47,10%
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	177 930,00	139 953,37		-37 976,63	78,66%
709	RABAIS, REMISES & RIST ACCORDES	30 000,00	33 305,55		3 305,55	111,02%
70	VENTE PROD, PREST DE SERV, MARCHAND	1 171 340,00	854 607,43		-316 732,57	72,96%
740	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	3 350 507,00	1 482 351,23		-1 868 155,77	44,24%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 350 507,00	1 482 351,23		-1 868 155,77	44,24%
751	REDEVANCES DROITS & VAL SIMILAIRES	2 134 245,00	1 071 709,76		-1 062 535,24	50,21%
756	RECETTES STATUTAIRES	4 399 000,00	1 466 505,54		-2 932 494,46	33,34%
758	PRODUITS DIVERS DE GESTIONS COURANT	36 500,00	71 065,14		34 565,14	194,70%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 569 745,00	2 609 280,44		-3 960 464,56	39,72%
767	PRODUITS NETS SUR CESSION DES VMP	20 000,00	-		-20 000,00	0,00%
76	PRODUITS FINANCIERS	20 000,00	-		-20 000,00	0,00%
771	PRODUITS EXCEPT S/OPP. GESTIONS		-		0,00	
772	PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		-		0,00	
775	PROD D/ CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF		-		0,00	
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELLES	40 000,00	40 000,00		0,00	100,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000,00	40 000,00		0,00	100,00%
7815	REPRISES PROV P/RISQUES & CHARGES		-		0,00	
7817	REPRISES PROV P/DEPREC ACTIF CIRCUL		-		0,00	
786	REPRISES PROV S/CHARG FINANCIERES		-		0,00	
78	REPRISES SUR AMORT & PROV		-		0,00	
791	TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATIONS		48 272,34		48 272,34	
796	TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES				0,00	
797	TRANSFERT DE CHARGES EXCEPTIONNELLES				0,00	
79	TRANSFERTS DE CHARGES		48 272,34		48 272,34	
7	TOTAL 2 PRODUITS D'EXPLOITATIONS	11 151 592,00	5 034 511,44		-6 117 080,56	45,15%
	RESULTAT (2 - 1)	0,00	302 244,66			

Code	Secteur d'activité	DEPENSES				RECETTES				Résultat au 31/05/2006
		Budget 2006	Réalisé au 31/05/2006	Ecart au 31/05/2006	% réalisation	Budget 2006	Réalisé au 31/05/2006	Ecart au 31/05/2006	% réalisation	
01	Performance	4 113 449,00	1 489 440,88	-2 624 008,12	36,21%	1 972 671,00	716 500,00	-1 256 171,00	36,32%	-772 940,88
02	Organisation & Développement	3 832 078,00	1 566 352,89	-2 265 725,11	40,87%	1 267 536,00	716 500,00	-551 036,00	56,53%	-849 852,89
05	Vie Fédérale	1 302 908,00	479 860,42	-823 047,58	36,83%	4 848 980,00	1 779 928,91	-3 069 051,09	36,71%	1 300 068,49
06	Relations Extérieurs	653 916,00	245 782,61	-408 133,39	37,59%	2 038 745,00	961 727,34	-1 077 017,66	47,17%	715 944,73
07	LNH	70 000,00	70 000,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	-70 000,00
08	Boutique	314 339,00	175 761,60	-138 577,40	55,91%	293 000,00	185 244,46	-107 755,54	63,22%	9 482,86
09	Hand Mag	109 344,00	41 832,34	-67 511,66	38,26%	109 500,00	35 955,00	-73 545,00	32,84%	-5 877,34
10	Approches du Hb & Doc technique	86 085,00	29 955,00	-56 130,00	34,80%	86 050,00	29 950,60	-56 099,40	34,81%	-4,40
11	Vidéo	138 063,00	59 396,43	-78 666,57	43,02%	35 000,00	18 442,27	-16 557,73	52,69%	-40 954,16
12	Tournoi de Paris	531 410,00	527 390,25	-4 019,75	99,24%	500 110,00	543 768,50	43 658,50	108,73%	16 378,25
BILAN		11 151 592,00	4 685 772,42	-6 465 819,58	42,02%	11 151 592,00	4 988 017,08	-6 163 574,92	44,73%	302 244,66

Calendrier prévisionnel des réunions institutionnelles 2006-2007

Vendredi 8 septembre 2006	Comité Directeur
Samedi 9 septembre	Bureau Directeur
Vendredi 13 octobre	Bureau Directeur
Vendredi 3 novembre Samedi 4 novembre Dimanche 5 novembre	Tournoi International de Paris Ile de France féminin
Vendredi 3 novembre Samedi 4 novembre	Groupe de coordination
Vendredi 17 novembre	Bureau Directeur
Vendredi 1 ^{er} décembre Samedi 2 décembre	Conseil d'Administration
Du 7 au 17 décembre	Championnat d'Europe féminin en Suède
Vendredi 5 janvier 2007	Bureau Directeur
Samedi 6 janvier	Réunion FFHB/Ligues ultramarines
Du 19 janvier au 4 février	Championnat du Monde masculin en Allemagne
Du 26 au 28 janvier	Conseil des Présidents de Comité
Vendredi 9 février Samedi 10 février	Comité Directeur
Vendredi 2 mars Samedi 3 mars	Conseil d'Administration
Vendredi 16 mars	Bureau Directeur
Vendredi 6 avril Samedi 7 avril Dimanche 8 avril	Tournoi International de Paris Ile de France masculin
Samedi 7 avril	Bureau Directeur
Vendredi 13 avril Samedi 14 avril Dimanche 15 avril	Assemblée Générale
Vendredi 11 mai	Comité Directeur
Samedi 12 mai	Bureau Directeur
Vendredi 25 mai Samedi 26 mai	Réunion des secrétaires généraux de Ligue
Jeudi 8 juin Vendredi 9 juin Samedi 10 juin	CNCG – Réunion annuelle
Vendredi 8 juin	Bureau Directeur

Outre les réunions ci-dessus, le Bureau Directeur tiendra régulièrement des réunions téléphoniques, sur convocation spéciale.

Annexe 3

DÉCLINAISON DES THÈMES**PERSPECTIVES 2006/2007**

	THÈMES	OBJECTIFS	RÉFLEXIONS	Observations
1	OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DU HANDBALL	Disposer de données macro économiques sur le coût du Handball français Mettre en place les indicateurs pertinents Aide à décision	Coût des pratiques Sources de financement Puissance d'achat	Donner des outils aux dirigeants pour une prise de décisions pertinente
2	PROPORTIONNALITÉ DE LA REPRESENTATION H / F au sein des instances dirigeantes	Mettre en place des relais dans chaque Ligue Inventaire des potentialités Stratégies à rendre efficaces pour convaincre et recruter Recenser et convaincre les féminines à s'investir	Valorisation de l'engagement féminin Effort d'adaptation aux contraintes féminines La place de la femme dans la société du XX I siècle et dans le sport	Liaison avec cumul Le HB féminin : le Handball tout simplement
3	OBSERVATOIRE CONTRIBUTION MUTUALISÉE DES CLUBS AU DÉVELOPPEMENT	Évaluer les conditions de mise en œuvre Identifier les difficultés, les dérives Ajuster les divers domaines Fournir propositions pour début avril 2007	Comparaison des potentiels saison N+1 l'autre Analyse des différences Ajustement des exigences	Proposer des évolutions, des corrections, des aménagement des barèmes
4	AUGMENTATION DU NOMBRE DE STRUCTURES	Le développement du Handball est lié intimement au développement significatif du réseau de structures en charges de la pratique du Handball Accroître leur nombre et diversifier leur montage sont des buts essentiels	Mise en place d'un plan pluri –annuel Élaboration d'indicateurs pertinents Des stratégies à construire	Déclinaison au travers des thèmes 5, 6, 7, 8, 9
5	AIDE AUX CLUBS EN DIFFICULTÉ	Anticiper sur des difficultés prévisibles par des modèles de soutien pré-établis Répondre en temps opportun aux sollicitations de clubs en situation difficile (Réseau d'alerte à créer)	Diagnostic des situations (CPL et CPC) Recueil des doléances des clubs Plan de développement FFHB	À relier avec développement et autres thèmes
6	CONVENTIONS ENTRE CLUBS	Identifier les enjeux dans des zones définies (détresse ou développement) Élaborer des stratégies et des montages réglementaires nouveaux	État des lieux Statistiques « Obligations » saisons précédentes, buts de COC, DTN, CCA, Développement, administratif,	Responsabiliser L et C Projet qualitatif de développement des niveaux de jeu
7	OFFRE DE PRATIQUE	Catégorisation et segmentation des pratiques Les outils répondant aux nouvelles attentes exprimées Cohérence régionale, départementale (et nationale)	Sondage auprès jeunes Appui sur les Assises Identifier les pratiques et leur reconnaissance réglementaire	Une constante réponse adaptée à la société actuelle
8	DES DIRIGEANTS POUR DEMAIN	Des réponses à apporter aux besoins d'encadrement Des stratégies à élaborer Des plans de «recrutement » à définir	Construire des projets convergents en phase avec les attentes des clubs et les moyens disponibles	Le bénévolat source de progrès en liaison avec les acteurs professionnels

		Des formations à proposer	Augmenter les circonstances de formation Professionnaliser	
9	INTER COMMUNALITÉ	Intégrer l'environnement législatif et réglementaire pour développement HB Donner les outils aux instances pour mettre en place des plans de développement harmonisés avec les capacités des collectivités	Exposé par expert Identifier les ressources des textes susceptibles de favoriser les projets régionaux et locaux (qualité et quantité)	Rechercher l'expert Et le moment pour exposé Aide à construction des projets
10	REORGANISATION DES VŒUX FONCTIONNEMENT GROUPE	- faire respecter les décisions, le calendrier, les circulations d'infos, - augmenter l'amplitude des temps de réflexion, convergence des projets entre CPL, CPC, FFHB	Synthèse pour aide à décision des organismes statutaires Développer des projets transversaux	Synergie des échanges d'avancement des dossiers
11	ORGANISATION PROTOCOLAIRE AG FFHB	Mettre en place un cérémonial qui réponde à l'attente des récipiendaires tout en conservant un caractère convivial et festif à cette manifestation De l'émotion, de la tendresse, de la joie	Le répertoire des médaillés Les propositions des diverses instances La présentation de la promotion de la saison en cours – les moments particuliers	Améliorer le protocole activé en 2006
12	TRANSVERSALITÉ Une dimension supplémentaire pour plus d'efficacité et cohésion	En complément de l'organisation verticalisée du fonctionnement fédéral, organiser les synergies avec les organismes de niveau équivalent dans un souci de rentabilité et d'efficacité	Inventaire des réseaux à créer à partir de l'analyse portée sur les contraintes connues Modes opératoires à déterminer	Vaincre les pesanteurs sociologiques
13	DÉMARCHE QUALITÉ DANS LE FONCTIONNEMENT	Adopter une démarche QUALITÉ exposée, reconnue, validée, évaluée, afin d'augmenter la performance des acteurs des divers échelons de l'organisation fédérale	Des outils à créer Des procédures à mettre en place Des évaluations à conduire	Établir un mode participatif, rendre responsable
14	CIRCULATION DES PRATIQUANTS	Des évolutions à construire Des propositions concrètes pour faciliter les changements de statuts Traçabilité des itinéraires pour vérifier la validité des identifications	Les migrations (loisir > compétition et trajet inverse) Les jeunes - Les étrangers – etc ...	Une gestion essentielle pour identifier les territoires porteurs
15	REPRÉSENTATION FFHB aux AG de Ligues	Adopter une stratégie générale commune avec adaptation aux spécificités régionales pour convaincre Exposer les principaux axes politiques de la FFHB Faire partager les objectifs par les composantes - Mobiliser	Argumentaires Fiches pour exposé des domaines spécifiques En amont, validation des OdJ	Régulation des dates AG Désignation délégués Selon mode participatif
16	ORGANISATION DÉROULEMENT AG FFHB	Élaborer un cahier des charges précis dans les divers domaines concernés pour bénéficier d'un environnement adapté Concilier les séances plénières avec des ateliers et/ou des rencontres	Historique des dernières AG Enquête à conduire auprès des Ligues et Comités : Quelles attentes ?	Des stratégies à construire Des alternances à établir Des ateliers
17	RELATIONS AVEC LES COMMISSIONS NATIONALES	Augmenter la communication entre les Commissions nationales Permettre aux instances régionales et départementales un accès facile aux informations – Rôle de conseil et d'aide à la décision	Coordonner, harmoniser, rendre cohérent les fonctionnements respectifs Échanger, partager, avancer, construire	Des liaisons à établir avec les Ligues et Comités Avec les acteurs nationaux
18	GROUPE COORDINATION	Créer des conditions de fonctionnement qui donne du sens à cette structure Des projets à élaborer, des outils à utiliser pour rapprocher les responsables Des actions à conduire en synergie avec les structures existantes	Continuer les échanges dans des espaces différents complétant les autres moments	Croire en la structure pour décliner la politique fédérale et l'ajuster aux exigences

19	LES ASSISES ET APRÈS	Observer, écouter, échanger , analyser, construire, proposer des initiatives fortes pour l'avenir du Handball.	Un moment précieux à exploiter pour donner un élan significatif à l'activité Mobiliser les relais	Des pistes à explorer Des projets à faire vivre Des outils à créer
20	PUBLICITÉ	Réexaminer le dispositif actuel au regard des ressources du système Autoriser les clubs à valoriser leurs partenaires Protéger les licenciés des dérives d'un affichage excessif	Simplification des opérations Sanction des dérives éventuelles	À actionner par les Liges et les Comités
21	LISIBILITÉ – COHÉRENCE SIMPLIFICATION Règlements Généraux	Cohérence - Réactivité Protocole d'échanges Écouter – Évaluer - Proposer	Les propositions des Commissions FFHB Les indicateurs fournis par la CRL et le Jury d'Appel - Les attentes du CPL et CPC L'écoute des clubs	Mise en action de la transversalité en harmonie avec le projet fédéral